



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E173440

VALABLE JUSQU'AU 25/01/2024

ÉDITÉ LE 04/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2018

Forme juridique : SASU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 838155976

Siret : 838 155 976 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9050905

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 22104361537

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 22104361537

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : CEVOHA

141 ROUTE DES RÉMOULEURS
84000 AVIGNON

Téléphone : 04 65 81 59 46

Portable : 07 63 00 04 88

Site Internet : www.cevoha.fr

E-mail : contact@cevoha.fr

Responsabilité légale :

ANCHISI FLORIAN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	24/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	07/02/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/02/2021
o Isolation des planchers bas	26/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	24/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.